

RÉPIT AINÉS MONTÉRÉGIE

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2025

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 12
Renseignements complémentaires	13

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
Répit aînés Montérégie

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme Répit aînés Montérégie, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Répit aînés Montérégie au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "P. L. N. S. en. a. r. l." with a small superscript "1" at the end.

Saint-Hubert, le 18 juin 2025

¹ Par Nicolas Sénéchal, CPA auditeur

RÉPIT AINÉS MONTÉRÉGIE

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

(non audité)

Page 4

	2025	2024
Produits		
Subventions (annexe A)	184 354 \$	272 252 \$
Services aux aînés	82 835	128 863
Dons	21 170	4 519
Revenus de location	6 030	5 025
Autres revenus	4	215
	294 393	410 874
Frais d'administration		
Salaires et avantages sociaux	191 222	296 702
Honoraires professionnels	31 985	47 541
Loyer	24 900	24 212
Sous-traitant	12 242	12 428
Approvisionnements alimentaires	10 610	11 106
Publicité et promotion	5 413	2 959
Activités diverses	4 122	13 312
Télécommunications	2 992	2 970
Assurances	2 902	2 503
Amortissement des immobilisations corporelles	2 645	3 032
Papeterie et fournitures de bureau	2 424	5 127
Intérêts et frais bancaires	1 242	858
Taxes et permis	1 016	814
Formation	750	1 190
Entretien & Réparations	695	6 274
Frais de déplacement	253	389
	295 413	431 417
Insuffisance des produits sur les charges	(1 020) \$	(20 543) \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RÉPIT AINÉS MONTÉRÉGIE

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

(non audité)

Page 5

	Fonds investi en immobilisations	Fonds non affecté	2025 Total	2024 Total
Solde au début	13 228 \$	4 189 \$	17 417 \$	37 960 \$
Insuffisance des produits sur les charges	-	(1 020)	(1 020)	(20 543)
Amortissement	(2 645)	2 645	-	-
Solde à la fin	10 583 \$	5 814 \$	16 397 \$	17 417 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RÉPIT AINÉS MONTÉRÉGIE

SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2025

(non audité)

Page 6

	2025	2024
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	35 485 \$	26 118 \$
Débiteurs (note 4)	11 482	14 245
Subventions à recevoir	14 930	19 473
Frais payés d'avance	1 987	2 152
	63 884	61 988
Immobilisations corporelles (note 5)	10 581	13 228
	74 465 \$	75 216 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	53 068 \$	39 765 \$
Apports reportés (note 7)	5 000	18 034
	58 068	57 799
Actifs nets		
Actif net investi en immobilisations (ANII)	10 583	13 228
Actif net non affecté	5 814	4 189
	16 397	17 417
	74 465 \$	75 216 \$

Pour le conseil d'administration,

Christine PrinceSigné avec ConsignO Cloud (16/07/2025)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

notarius

, administrateur

Paul LaurierSigné avec ConsignO Cloud (24/06/2025)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

notarius

, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RÉPIT AINÉS MONTÉRÉGIE

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

(non audité)

Page 7

	2025	2024
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges	(1 020) \$	(20 543) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 645	3 032
	1 625	(17 511)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	2 765	(8 016)
Subventions à recevoir	4 543	(8 700)
Frais payés d'avance	165	(1 372)
Créditeurs	13 303	(14 454)
Apports reportés	(13 034)	(3 796)
	9 367	(53 849)
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	-	(3 443)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	9 367	(57 292)
Encaisse au début	26 118	83 410
Encaisse à la fin	35 485 \$	26 118 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statut et nature des activités

L'association, constituée le 15 mai 2019, en vertu de la Partie III de la « Loi sur les compagnies du Québec », a pour objectifs d'améliorer la qualité de vie des aînés anglophones et des aidants naturels, d'offrir un environnement stimulant pour les aînés ayant des limitations cognitives et physiques, d'offrir des services de répit à domicile, et finalement d'offrir du répit et du soutien aux aidants naturels. Elle est un organisme sans but lucratif au sens de la « Loi de l'impôt sur le revenu ».

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

L'organisme comptabilise les dons lorsqu'ils sont reçus.

Les revenus de location et les autres revenus sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et l'encaisse et les épargnes dont l'échéance n'excède pas 12 mois suivant la fin de l'exercice.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Périodes
Matériel informatique	20 %
Machinerie et équipement	20 %
Mobilier de bureau	20 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients et autres créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et des apports reportés.

RÉPIT AINÉS MONTÉRÉGIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025
(non audité)

Page 10

3. Subventions à recevoir

	2025	2024
Charges		
L'Appui pour les proches aidants	11 630 \$	10 973 \$
CHSSN PHAC-SPMH	3 300	5 500
Réseau communautaire de santé et services sociaux	-	3 000
	14 930 \$	19 473 \$

4. Débiteurs

	2025	2024
Sommes à recevoir	6 229 \$	7 288 \$
TPS - TVQ à recevoir	5 253	6 957
	11 482 \$	14 245 \$

5. Immobilisations corporelles

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique	9 402 \$	4 483 \$	4 919 \$	6 149 \$
Mobilier de bureau	8 714	4 342	4 372	5 466
Machinerie et équipement	1 984	694	1 290	1 613
	20 100 \$	9 519 \$	10 581 \$	13 228 \$

6. Crédoiteurs

	2025	2024
Fournisseurs	8 003 \$	3 068 \$
Subvention à rembourser	27 625	-
Salaires et vacances à payer	10 373	19 095
Charges sociales à payer	6 684	17 513
Carte de crédit à payer	383	89
	53 068 \$	39 765 \$

7. Apports reportés

Les apports reportés serviront à couvrir les charges des exercices subséquents. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	Solde début	Sommes reçues	Constaté aux résultats	Solde fin
Croix-Rouge canadienne	13 034 \$	22 344 \$	35 378 \$	- \$
Fondation Father Dowd	5 000	5 000	5 000	5 000
	18 034 \$	27 344 \$	40 378 \$	5 000 \$

8. Engagements

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 2 013 \$ et les versements à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

2026	2 013 \$
------	----------

9. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2025 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié à ses débiteurs.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

9. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

RÉPIT AINÉS MONTÉRÉGIE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

(non audité)

Page 13

	2025	2024
Annexe A		
Subventions		
L'Appui pour les proches aidants	101 139 \$	109 725 \$
Croix Rouge Canadienne	35 378	39 102
Réseau communautaire de santé et services sociaux	33 000	30 000
Gouvernement du Canada - Subvention d'été pour étudiants	9 837	14 595
DATA(Centraide)	5 000	-
CHSSN PHAC-SPMH	-	75 000
Gouvernement du Canada - Nouveaux horizons	-	3 830
	184 354 \$	272 252 \$

Annexe B**L'Appui proches aidants**

Produits		
Subvention	116 309 \$	109 725 \$
Remboursement subvention 2023-2024	(2 243)	-
Remboursement subvention 2022-2023	(12 927)	-
	101 139	109 725
Charges		
Salaires intervenantes - Centre de jour	93 019	83 910
Salaire Coordinatrice - Programmes et Services	20 449	18 289
Frais administratifs	5 675	5 119
Promotion et publicité	35	164
	119 178	107 482
Surplus (Déficit)	(18 039) \$	2 243 \$